

Blocs de compétences

Blocs de compétences transversales :

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
1	Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.</p> <p>Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias.</p> <p>L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
2	Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>
3	Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
4	Contribuer à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres.</p> <p>Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>

Blocs de compétences spécifiques :

N° du Bloc	Intitulé du bloc	Liste des compétences	Modalités d'évaluation
5	Collecter, sécuriser et vérifier l'information dans un contexte numérique en vue de sa diffusion par les médias	<ul style="list-style-type: none">- Identifier une source d'information et en déterminer la valeur- Mettre en place et entretenir un système ou/et un réseau de sources d'information sur des sujets déterminés- Communiquer avec sa source en utilisant les langages sectoriels : économique, politique, diplomatique, scientifique, sportif, culturel ...- Réaliser des recherches documentaires selon une méthodologie adaptée avec les outils adéquats, notamment dans l'urgence- Collecter des informations auprès de personnes à leur contact direct ou au moyen d'outils, notamment numériques, éventuellement dans l'urgence- Collecter massivement des informations pour constituer des banques de données qualifiées- Mettre en œuvre les techniques journalistiques d'interview, d'enquête et de reportage- Identifier et sélectionner avec esprit critique des informations spécialisées pour documenter un sujet précis- Maîtriser les outils techniques, notamment numériques, de vérification des informations (écrites, sonores, visuelles)- Respecter et faire respecter les règles d'éthique, de déontologie et du droit propres à la profession- Protéger les sources et les données issues de la collecte d'information- Assurer sa sécurité personnelle et ne pas mettre en danger les tiers- Sélectionner un « fixer » / interprète en vue d'identifier les lieux de reportage et les personnes à interviewer- Préparer à l'écrit une production éditoriale en démontrant une maîtrise de la langue française (orthographe, grammaire, typographie, style)	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.

6	Analyser et traiter l'information en vue de sa diffusion dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager les enjeux des questions d'actualité et les mettre en perspective avec esprit critique - Identifier l'angle d'un sujet et le respecter - Hiérarchiser l'information au sein d'un contenu - Rédiger un synopsis - Traiter l'information selon les différents genres journalistiques, avec créativité, en fonction d'une cible et d'une charte éditoriale - Hiérarchiser les productions éditoriales entre elles en fonction d'une ligne éditoriale - Adapter l'information à la cible en conservant la précision du vocabulaire et des idées et en respectant une ligne éditoriale - Produire de l'information en temps réel en respectant les exigences éditoriales, déontologiques et juridiques - Développer une argumentation avec esprit critique au sein d'une production informative - Exposer une proposition éditoriale et convaincre de sa pertinence en conférence de rédaction ou auprès d'un responsable éditorial - Déterminer et contribuer à déployer les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la production d'un contenu éditorial donné dans un budget et une temporalité donnés - Travailler en transversalité avec d'autres métiers des médias (connaissance des impératifs, des enjeux et du vocabulaire) - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Entretenir une connaissance constante des statuts et des droits des journalistes et des principaux acteurs des médias. 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>
---	--	--	--

7	Mettre en forme et diffuser l'information sonore en vue de sa diffusion en radio ou via une plateforme numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Produire un récit d'information sonore en respectant les codes de la narration par le son - Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale sonore donnée - Capturer et enregistrer des sons - Transmettre du son, en temps réel notamment - Fabriquer des productions éditoriales à l'aide de plusieurs sons grâce à un outil de montage - Traiter l'information selon les genres rédactionnels et les formats propres à l'information sonore - Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type radiophonique - Transposer au micro de manière claire et concise un texte écrit en démontrant une maîtrise sans faille du français à l'oral - S'exprimer à l'antenne avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration - Diffuser des productions éditoriales sonores, notamment via les plateformes numériques 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>
---	--	--	--

8	Mettre en image et diffuser l'information en vue de sa diffusion dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes valeurs de plans et leurs agencements en vue de construire une séquence - Utiliser avec maîtrise les techniques et les outils de prise de vue - Rédiger une feuille de tournage et/ou un séquencier - Définir et vérifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour une production éditoriale en image donnée - Capturer et enregistrer des vidéos (caméra, appareil photo, webcam, etc.) - Respecter le droit sur les images et le droit à l'image et tenir à jour ses connaissances - Transmettre la vidéo de manière sécurisée, en temps réel, par éléments ou en Prêt à Diffuser notamment - Utiliser plusieurs outils de traitement de la vidéo en studio, principalement le montage et l'habillage vidéo - Opter pour un genre rédactionnel et/ou un format propres à l'information en vidéo adapté au sujet et à l'angle choisis ainsi qu'au support de diffusion - Sélectionner et organiser des images et des sons en séquences afin de les monter en respectant l'angle, le mode de traitement définis ainsi que le type de diffusion prévue - Transposer à l'antenne un texte écrit en cohérence avec les images et les sons en démontrant une maîtrise sans faille du français à l'oral (commentaire sur images) - Préparer, rédiger et présenter un flash, un journal ou une émission d'information de type télévisuel - S'exprimer face à la caméra avec une bonne élocution en maîtrisant son stress et sa respiration - Adopter une posture naturelle pour animer un plateau de situation en maîtrisant son corps à l'image et en tenant compte du langage non verbal - Traiter la photographie avec les outils adéquats à des fins d'information - Traiter l'information par le graphisme (infographie, motion design) en maîtrisant les codes et les outils ad hoc - Diffuser des productions éditoriales en vidéo, notamment via les plateformes numériques 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>
---	--	--	--

9	Evaluer et optimiser la production éditoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la diffusion et la réception d'une information auprès de la cible en utilisant les leviers éditoriaux et techniques ad hoc - Organiser la chronologie de diffusion des informations en fonction des supports en vue de l'optimisation de leur réception auprès d'une cible - Entretenir un échange direct ou indirect avec la cible des productions éditoriales en vue d'en assurer une meilleure réception ou d'améliorer sa pratique professionnelle, notamment par l'usage des réseaux sociaux - Collecter et analyser les données relatives aux activités d'information (audiences, retours qualitatifs, etc.) - Interroger sa pratique dans une perspective historique de l'information - Appréhender les attentes des publics dans un monde en mutation - Identifier les mutations des médias pour en cerner les fonctions et les effets dans son univers professionnel - Concevoir des projets éditoriaux innovants dans le respect de contraintes économiques et temporelles. 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par une épreuve terminale. Les épreuves peuvent consister en un examen, un rapport, un mémoire, un exposé, une mise en situation professionnelle (projets en autonomie, projets tutorés, travaux pratiques, études de cas, stages, alternance). Elles peuvent être écrites et/ou orales. Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les examinateurs peuvent être des enseignants et/ou des professionnels du journalisme et des médias. L'évaluation peut avoir lieu par un seul examinateur ou plusieurs examinateurs, en parallèle ou collégalement, par exemple à l'occasion d'un jury.</p>
---	---	--	--